

Compte-rendu de la FSU de l'Oise CDEN de vendredi 10 février 2023

Vous retrouverez sur le site de la FSU de l'Oise, la déclaration liminaire lue en début de CDEN, vendredi 10 février : <https://fsu60.fsu.fr/cden-compte-rendu-de-la-reunion-de-vendredi-10-fevrier-2023/>

I. Bilan de la rentrée 2022 et carte scolaire 1^{er} degré 2023

Le nouvel IA-DASEN de l'Oise a présenté la carte scolaire. Il a rappelé le vocable du ministère : la démographie en baisse, on aurait pu fermer beaucoup plus de postes depuis 7 ans. Des choix différents ont été opérés... Il est annoncé moins 6 631 élèves en 7 ans soit une perte de 7,8% des élèves. Pour la rentrée 2023, il y aurait plus de 1 300 élèves en moins.

A ces éléments de langage rabâchés à tous les niveaux (national, académique et départemental) maintenant depuis un mois, **la FSU Oise lui a opposé d'autres constats et solutions :**

La FSU a rappelé que des manifestant·es, des enseignant·es, des élu·es, des parents d'élèves s'étaient rassemblés devant les grilles de la préfecture de l'Oise pour dénoncer des fermetures de classe (voire d'école) et les augmentations d'effectifs qui vont avec. Des classes à triples ou quadruples niveaux à plus de 25, ce n'est pas possible. La FSU rappelle ses mandats pour le 1^{er} degré : pas plus de 18 en éducation prioritaire et 22 en dehors. Au-delà, il faut ouvrir des classes. Pour la FSU, le ministère aurait dû profiter de la baisse démographique pour réduire significativement les effectifs de toutes les classes et rattraper ainsi le retard par rapport à beaucoup d'autres pays.

La FSU indique également que les prévisions à la baisse des effectifs ne se réalisent pas. En effet, chaque année le nombre constaté d'élèves en moins à la rentrée est inférieur à la prévision annoncée... : à la rentrée 2022, 468 élèves de plus que ce que l'IA-DASEN avait prévu et annoncé étaient ainsi dans les écoles de l'Oise... Cet élément doit être pris en compte dans la carte scolaire 2023 également.

D'une façon générale, pour la FSU, des moyens supplémentaires doivent être octroyés pour permettre : la reconstruction des Rased, des départs en formations, le remplacement de toutes les classes, l'ASH, la Segpa, les Ulis et les ESMS, la direction d'école, l'allègement des effectifs des classes, etc. La FSU réintervient également pour que les effectifs des TPS scolarisé·es en dehors des dispositifs TPS purs soient pris en compte dans la carte scolaire. Cette prise en compte s'est brusquement arrêtée il y a 4 ans avec l'arrivée de l'ancienne DASEN ce que la FSU dénonce fermement. En effet, ici ou là, des TPS peuvent être scolarisés (sur la base du volontariat) comme les textes le permettent.

La FSU a également demandé de la transparence : les documents complets doivent être transmis aux délégué·es des personnels et aux élu·es du CDEN pour que toutes les écoles puissent être comparées et jugées avec égalité avec notamment un point spécifique sur les dédoublements de classe en GS, CP et CE1. Dans le 2nd degré, ce sont les DHG actualisés qui doivent être communiqués.

La FSU demande également l'arrêt de la globalisation des effectifs de certaines écoles élémentaires du département. Ces globalisations n'ont plus de sens et créent des tensions inutiles en cas de fermeture.

La FSU s'étonne également de la fermeture (à nouveau) d'un poste à l'ITEP de Fleurines et demande des précisions sur le transfert d'une classe de l'EMP de Voisinlieu sur la commune de Hermes. A ces questions, un IEN ASH répond (avec difficulté) que ces réorganisations se font à la demande des ESMS.

La FSU a également fortement rappelé son opposition à la fermeture brutale et violente de l'école élémentaire d'application Émile Foëx de Beauvais. Le service public d'éducation et sa place au sein des communes sont des sujets éminemment importants et qui méritent d'être discutés avec sérénité et tranquillité. Il en va de l'avenir d'une école, de l'avenir des élèves et de leurs familles. Il n'est pas possible de mettre tout le monde au pied du mur du jour au lendemain. Ces pratiques sont violentes et témoignent d'une déconsidération pour notre métier et la place de l'École dans la société. La FSU demande solennellement et vigoureusement à la mairie de Beauvais de suspendre son projet de fermeture de cette école. La FSU a également précisé qu'il était aussi nécessaire de réfléchir sur la taille des écoles et le nombre de classes dans l'intérêt des élèves et des personnels. Selon les textes réglementaires actuels, un·es directeur·trice d'école de 12 classes a une décharge complète à 100 %. Si une école a plus de 12 classes, il n'y a pas de nouveaux moyens pour la direction d'école. **Pour la FSU Oise, les écoles doivent rester à taille humaine et l'évolution du réseau scolaire départemental doit se faire aussi en prenant en compte ces questions.**

La FSU intervient sur une série d'écoles :

- le RPI 153 (Fresneaux-Montchevreuil), une pétition a été remise au DASEN, avec la fermeture la moyenne sera de plus de 24 , il n'y aura plus de classe de CP pure.
- Le RPI 605 (Saint-Aubin-en Bray), ce RPI n'était pas dans la liste du GT, la FSU a indiqué à M.l'IEN Adjoint qu'une délégation de parents souhaitait être reçue.
- Toutes les écoles de Beauvais (rappel du climat de classe, travaux en prévision, investissement classe flexible, IPS très faible, ...) Pour l'école élémentaire Paul Bert, la FSU a donné les nouvelles prévisions et rappeler certains éléments (présence d'un foyer). L'IEN-A a confirmé avoir reçu les nouvelles prévisions de l'école.
- L'école primaire J-B. Clément de Saint-Leu-d'Esserent (une prévision de +10 élèves)
- L'école Louis Warabiot de Grandvilliers, la FSU a remonté une prévision à 295, l'administration prévoit 275.
- L'école élémentaire Bellonte de Méru, le quartier est en rénovation et plus de 30% des élèves ont un suivi : PPRE, PAP, ...
- La nouvelle école Joséphine Baker de Nogent-sur-Oise, la FSU a eu écho quelques heures avant le CDEN que certain-es collègues de l'école Paul Bert de Nogent-sur-Oise seraient transféré·es vers cette école. L'IEN-A a confirmé ses dires du CSA-D, les travaux de

sectorisation sont en cours et pour le moment aucun transfert n'a été présenté au collègues. Simple rumeur ?

- L'école élémentaire de Saint-Exupéry de Noyon et l'école primaire de Guiscard : la FSU est revenue sur les différents éléments de la motion envoyée par les équipes.
- L'école maternelle d'Orry-la-Ville, 30 logements vont être livrés et une vingtaine d'enfants sont attendus.

La FSU est aussi intervenue pour des projets d'ouverture en GS en éducation prioritaire sur Creil et Beauvais, pour l'école Marie Marvingt de Lamorlaye, pour l'école Saint-Exupéry de Beauvais, pour l'école de Janville, pour les écoles de Ribécourt où 400 logements vont être livrés.

En réponse à nos interventions, l'IA-DASEN de l'Oise a, notamment, précisé :

- que des départs en formation Cappei se feraient ;
- que la fermeture de classe sur l'école élémentaire Cousteau de Beauvais était annulée ;
- que la question des TPS devait effectivement être posée et que cette scolarisation pouvait s'avérer nécessaire car permettant « un bain de langage précoce » ;
- que des remplaçant·es du 1^{er} degré seraient en difficulté et plus absent·es que d'autres personnels ; le constat est aussi partagé de grosses difficultés sur le (non) remplacement dans le 2nd degré ;
- que 495 élèves ont une notification pour une affectation en EMS et qui n'y sont pas et sont en milieu ordinaire dans le 1^{er} ou le 2nd degré ;
- que seulement 4 projets NEFLE (notre école faisons-la ensemble) étaient validés mais que 150 étaient déposés sur la plateforme ;
- que dans les enseignements scientifiques, les résultats étaient meilleurs pour les filles en CP mais inversement dès le CE2 et ces écarts s'accroissent très fortement au lycée ;
- que le projet de fermeture de l'école élémentaire d'application Émile Foex serait présenté par M. le maire de Beauvais lors d'un conseil municipal en juin et que « si le projet se réalise », 4 classes iraient sur l'école élémentaire J. Prévert de Beauvais et une sur l'école élémentaire d'application P. Bert (ce qui annulerait la fermeture prévue). La FSU rappelle que $4 + 1 = 5$ et non 6 alors qu'il y a 6 classes sur cette école (en comptant la fermeture de classe actée).

II. Carte scolaire 2nd degré : collèges de l'Oise

La FSU rappelle tout d'abord que pour avoir des conditions de travail acceptables en collège, à savoir 24 élèves maximum par classe hors éducation prioritaire et 20 élèves maximum par classe en éducation prioritaire, il faudrait ouvrir 285 divisions, 459 postes à 18 heures !

La FSU demande s'il y a eu des évolutions concernant les ouvertures de divisions suite au CSA départemental.

L'IA-DASEN répond que l'ouverture d'une division de 6e supplémentaire à Marseille-en-Beauvais, où une ULIS va ouvrir, est envisageable.

La FSU insiste sur la situation de 2 établissements, où les effectifs constatés ne correspondent pas à ceux de l'administration :

- collège Jean-de-La-Fontaine (Crépy-en-Valois) : 183 élèves en 4e, soit 30,5 en moyenne. De plus, ce secteur ne bénéficie pas pour l'instant d'un dispositif Segpa alentour. La FSU demande l'ouverture d'une 3e supplémentaire pour la rentrée 2023.
- collège Abel-Didelet (Estrées-Saint-Denis) : 233 élèves en 6e, soit 29,125 en moyenne. De plus, le climat scolaire se dégrade dans cet établissement.

La FSU (ré)intervient concernant la sectorisation des collèges de Chaumont-en-Vexin. La rentrée 2024 est-elle un horizon envisageable ?

Il est rappelé par le conseil départemental que ces discussions prennent du temps et que cela n'est pas prévu pour tout de suite. Le conseil départemental refuse de s'engager sur 2024.

La FSU acquiesce, cela prend effectivement du temps de penser le périmètre scolaire et demande à nouveau à ce que du temps soit donné et que le projet de fermeture de l'école Émile Foex de Beauvais soit suspendu.

Segpa et Ulys 2nd degré :

L'IA-DASEN et le vice-président du conseil départemental de l'Oise annonce la réouverture d'une Segpa au collège De la Fontaine de Crépy-en-Valois ainsi que l'ouverture d'une Ulys sur le collège de Marseille-en-Beauvaisis.

La FSU alerte sur la situation de 8 élèves de Segpa du collège Claude-Debussy de Margny-lès-Compiègne. En effet, ces dernier-es habitent le secteur Ressons-sur-Matz et ne peuvent bénéficier de la totalité du volume horaire des enseignements obligatoires à cause des horaires des transports scolaires. Le conseil départemental indique ne pas être au courant de ce problème ce qui étonne la FSU puisque des motions de CA ont été votées et envoyées précédemment.

La FSU demande des précisions sur les classes *Défense et Sécurité Globale* dans le département ? En quoi consistent précisément ces classes ? Quel est le projet pédagogique particulier de ces classes ? Le DASEN adjoint indique qu'il y a actuellement 2 classes dans le département (1 au collège Paul-Éluard de Noyon et 1 au lycée Monnet de Crépy-en-Valois) ; 2 projets sont aussi en cours (1 au collège Cassin de Brenouille et 1 au collège Rousseau de Creil). L'IA-DASEN précise qu'il ne s'agit pas de préparer de *futur-es paramilitaires*. **La FSU rappelle son opposition à ces dispositifs** et la nécessité de former des futur-es citoyen-es pleinement conscient-es d'œuvrer pour un monde en paix. Les armes, la guerre et l'armée n'ont pas leur place à l'École Publique.

La FSU demande également s'il est prévu que les élèves demi-pensionnaires du collège Monod de Compiègne ne soient plus obligé-es d'aller manger tous les midi au sein de la maison Sainte Claire, communauté franciscaine réparatrice de Jésus Hostie, et quand une restauration collective publique sera construite. Le conseil départemental indique que cela prend du temps car il n'y a pas de terrain le permettant. La Villa Marcot serait un endroit possible, les discussions sont en cours.

FSU Oise

53 rue Alfred Dancourt · BP 80831 · 60008 BEAUVAIS Cedex · fsu60@fsu.fr
[06 28 13 29 74](tel:0628132974) · fsu60.fsu.fr · [Twitter FSU Oise](#) · [Facebook FSU Oise](#)



Un consensus général se dégage au sujet de la situation des AESH : leur niveau de salaire est insuffisant et ils manquent d'un véritable statut. L'IA-DASEN indique que 60 à 70% du chemin serait parcouru vers ce statut.